

LE Soleil Brillant

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 30 | NUMÉRO 03 | MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Résumé des séances du conseil	4
Avis publics	5
Politique famille et aînés	6
Circulation des véhicules tout-terrain	8
Entretien des cours d'eau et fossés	9
Service des incendies	10
Optique Neuville	11
Camp de jour	12
Bibliothèque municipale	13
La route des Arts et Saveurs	13
Le Halo	14
La Licorne	15
Société d'histoire de Neuville	16
FADOQ	16
Cercle de fermières	17
La Maison des jeunes	18



Une relâche mémorable pour 2026!


Neuville



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'arrivée du mois de mars nous apporte les premiers signes du printemps. C'est un moment de transition que nous accueillons toujours avec enthousiasme, marquant la fin des grands froids et le retour progressif de la lumière sur notre beau paysage neuvillois.

Un ambassadeur d'exception sur la scène mondiale



Je tiens aujourd'hui à souligner le parcours exceptionnel d'un athlète d'élite qui a récemment choisi de s'établir chez nous. Je parle du patineur de vitesse Antoine Gélinas-Beaulieu, tout juste de retour des



Jeux Olympiques de Milano Cortina. Représenter le Canada sur la scène mondiale est un exploit qui demande une discipline et une force de caractère hors du commun. Ce qui impressionne d'autant plus chez Antoine, c'est sa capacité à repousser ses propres limites : après avoir participé aux Jeux de Pékin en 2022, il a su élever son niveau de jeu et améliorer ses temps pour s'illustrer à nouveau parmi l'élite mondiale lors de cette seconde expérience olympique consécutive.

Nous sommes extrêmement fiers qu'Antoine soit désormais un citoyen de Neuville. Qu'un athlète de ce calibre choisisse notre ville pour y vivre témoigne de la qualité de vie et du caractère accueillant de notre milieu. D'ailleurs, ne soyez pas surpris de le croiser cet été sur son vélo ; il profitera de la beauté de nos routes neuvilloises pour parfaire son entraînement. Au nom de tous les citoyens et du conseil municipal, je te souhaite officiellement la bienvenue chez toi et je te félicite pour ce parcours olympique inspirant. En choisissant Neuville comme port d'attache, tu deviendras pour plusieurs un modèle accessible, concret, quelqu'un qui montre qu'il est possible de rêver grand...

Honneur et dévouement : nos pompiers à l'avant-plan

Il m'est également essentiel de revenir sur la soirée du 2 mars dernier, un moment fort en émotions où nous avons rendu hommage à l'engagement exemplaire au sein de notre service de sécurité incendie. Accompagné du directeur du service et des membres du conseil, j'ai eu l'honneur de présider

une remise de distinctions soulignant le courage et le sens du devoir de quatre d'entre eux.



© Jonathan Roy Photographe

Nous avons salué le départ de **Monsieur Éric Gingras** qui, après 26 ans de service, quitte ses fonctions avec le profond respect de ses pairs pour avoir été un pilier de son équipe. Nous avons également honoré **Monsieur Camil Côté** pour ses 40 ans de services distingués ; quatre décennies à répondre à l'appel, peu importe l'heure ou la météo, représentant une vie entière consacrée aux autres.



© Jonathan Roy Photographe



© Jonathan Roy Photographe

L'émotion était tout aussi vive pour **Monsieur Serge Blouin** qui boucle un demi-siècle de présence. Avec 50 ans de service, il a été le témoin privilégié de l'évolution de notre ville, demeurant une constante rassurante pour la population. Enfin, nous avons rendu hommage à **Monsieur Jacques Vézina** qui prend sa retraite après 51 ans de loyaux services. Ce record de longévité et cette passion intacte forcent l'admiration : il quitte ses fonctions en étant véritablement la mémoire vivante de notre brigade.



© Jonathan Roy Photographe

À ces hommes d'exception, je réitère notre immense gratitude. Leur dévouement a forgé la sécurité dont nous bénéficions tous aujourd'hui.

Au plaisir de vous croiser bientôt dans nos rues,

Simon Sheehy
Maire de Neuville

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance du 2 mars 2026.

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) du Québec d'harmoniser les limites de vitesse sur certaines artères relevant de sa compétence

Le conseil demande à la MRC de Portneuf d'entreprendre des démarches auprès du MTMD afin qu'il révisé et harmonise les limites de vitesse sur l'ensemble des artères situées sur le territoire de Neuville et que la ville soit consultée dans l'élaboration des ajustements proposés pour les besoins locaux notamment au niveau de la sécurité près des zones scolaires.

Embauche d'une conseillère au Service de l'urbanisme et de l'environnement

Le conseil nomme Kauryne Nolla, à titre de conseillère, et lui souhaite bon succès dans le cadre de ses fonctions.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie

Le conseil adopte le rapport annuel d'activités sur son territoire, pour l'an 8 (2025), et qu'une copie soit achevée à la MRC.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Octroi d'un mandat à la firme Gestion Vincent Wilson Inc. pour la réalisation du plan de gestion des actifs bâtiments (PGA-bâtiments)

Le conseil autorise l'octroi du mandat au montant de douze mille cinq cents dollars (12 500\$), taxes et frais applicables en sus.

Octroi d'un mandat pour l'étude géotechnique, caractérisation des matériaux granulaires résiduels et des sols, ainsi qu'une étude environnementale de site (Phase1) – Réfection de pluvial – Rue Delisle

Le conseil autorise l'octroi du mandat à Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée pour un montant total de quarante mille six cent cinquante-trois dollars (40 653\$) en plus des taxes applicables.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Octroi d'un mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la planification stratégique en matière d'aménagement et d'occupation du territoire

Le conseil autorise la FQM à entreprendre le mandat conformément aux activités, livrables, modalités et honoraires (estimés à vingt-huit mille dollars (28 000\$)).

SERVICE DES FINANCES

Dépôt des comptes du mois de février 2026

Le conseil a approuvé la liste de comptes à payer du mois de février 2026 pour la somme de 50 052.35 \$.

Approbation du budget 2026 de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf (OMHGP)

Le conseil approuve les prévisions budgétaires 2026 de l'OMHGP telles que présentées et approuvées par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et contribue financièrement jusqu'à dix pourcent (10%) du déficit d'exploitation soit environ mille neuf cent quarante-sept dollars et soixante-dix (1 949.70\$).

GREFFE

Avis de motion visant à adopter le Règlement NO 97.4 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Neuville

Le projet de règlement 97.4 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Neuville a pour objet de prévoir les principales valeurs de la ville en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent

guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la ville ou, en sa qualité de membre du conseil de la ville, d'un autre organisme.

Avis de motion visant à adopter le projet de Règlement NO 131 sur l'entretien et l'occupation des bâtiments

La Loi sur le patrimoine culturel et la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (Projet de loi 69) imposent aux municipalités de nouvelles obligations en matière de protection du cadre bâti. Ce projet de règlement vise à prévenir la détériora-

tion des immeubles, particulièrement ceux présentant un intérêt patrimonial.

Pour plus d'information concernant les séances du conseil, veuillez consulter les procès verbaux disponibles à la section Séances du conseil du site Internet de la Ville de Neuville.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 13 avril 2026 à 19 h 30

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE


Neuville

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 13 avril 2026 à 19 h 30** à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Articles réglementaires visés
230 rue Delisle Lot 3 834 694	Régulariser l'installation d'une thermopompe sur la moitié avant du mur latéral de la résidence au lieu d'être sur la moitié arrière du mur latéral	Article 7.2.11, alinéa 1 du règlement de zonage 104

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 17^e jour du mois de mars 2026

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière



DANY ROCHETTE, C.S.O.
Président
Directeur général

1245, Route 138
Neuville (Québec) G0A 2R0
Tél. : 418 876-2880
Télec. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51







Frédérick Masson
et son équipe

COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL

NOUS ON VEND! DEPUIS 2005

FrederickMasson.com

LIGNE DIRECT 418 875-5551 | **REMAX Accès 418 948-1519**

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MILITAIRE
Fred speaks english! SIRVA | BGRS!

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 13 avril 2026 à 19 h 30** à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Articles réglementaires visés
522 chemin Lomer Lot 3 832 581	Autoriser l'agrandissement de la résidence principale avec une marge de recul arrière de 3.6 mètres au lieu de respecter la marge de recul de 7.5 mètres en zone Ra/a-3	Article 6.2.4, feuillet des normes B-21, du règlement de zonage 104

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 17^e jour du mois de mars 2026

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière

Politique Famille et Aînés

La Ville de Neuville procède actuellement à la mise à jour de sa **Politique de la famille et des aînés** afin de continuer à améliorer la qualité de vie de la communauté et de favoriser un vieillissement actif.

Vos idées, vos besoins et vos préoccupations sont essentiels pour bâtir une politique et un plan d'action qui **VOUS** ressemblent!

Prenez quelques minutes pour répondre au sondage en balayant le code QR ci-dessous. Vous avez jusqu'au **30 avril 2026** pour contribuer à façonner l'avenir de Neuville.



immobilierclabrecque.com

IMMOBILIER
C.LABRECQUE

Catherine 



Mon année 2025 fut exceptionnelle et c'est grâce à la confiance que vous m'accordez que je me suis cassée 3e au Québec dans tout le réseau Royal LePage, parmi plus de 2200 courtiers!
DU FOND DU COEUR, MERCI !!!

Voici quelques témoignages...

Merci Catherine pour l'ensemble de l'expérience! Ta disponibilité, ta réactivité et ton dévouement ont tellement facilité la réalisation de mon projet. Au plaisir de récidiver!
Marie-Eve L.

Nous sommes très reconnaissants de l'excellent travail de Catherine. Elle a une approche professionnelle et humaine. On s'est senti en confiance et tout le processus de vente de notre duplex s'est déroulé à merveille. Ce fut un réel plaisir de collaborer avec Catherine. Si vous souhaitez vendre votre maison, nous vous la recommandons fortement!
Gabrielle B.



BLANC & NOIR

Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome



ROYAL LEPAGE^{MD}
CERCLE
EXÉCUTIF^{MC} 2025

CATHERINE LABRECQUE
Courtier Immobilier INC.
Société par action d'un courtier immobilier résidentiel



581 991-3464



info@immobilierclabrecque.com



@immobilierclabrecque

SENSIBILISATION – CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN

La Ville de Neuville a récemment été informée d'une problématique récurrente sur son territoire : la circulation illégale de véhicules sur des terrains privés. Il s'agit d'une infraction qui peut avoir des conséquences importantes. En effet, sortir des sentiers balisés, que ce soit en motoneige ou en quad, peut compromettre le travail des producteurs agricoles et forestiers, en plus d'endommager gravement les plantations actuelles et futures.

Nous souhaitons donc sensibiliser la population à l'importance de respecter la propriété privée et d'utiliser exclusivement les chemins et sentiers autorisés.

Afin de mieux encadrer ces activités, la Ville a également adopté le règlement 85.3 concernant la circulation de véhicules tout terrain sur le 2^e Rang, tel qu'approuvé par la résolution 25 07 117, permettant ainsi de prolonger l'utilisation de certains tronçons supplémentaires.

(<https://www.ville.neuville.qc.ca/storage/app/media/ma-ville/administration-et-finances/reglementation-municipale/11.2%20R%C3%A8glement%20no%2085.3.pdf>).

Vous pouvez également consulter le site Internet de la Fédération Québécoise des Clubs Quads (Club Quad Nature de Portneuf) ainsi que de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec pour connaître les sentiers autorisés.

<https://clubquadnatureportneuf.com/>

<https://www.fcmq.qc.ca/motoneigistes/planifier-sortie-motoneige-quebec/carte-interactive-sentiers-motoneige>

Soyez vigilants; soyez prudents !

Saviez-vous que la Cabane à sucre Chabot, sis 800, 2^e Rang à Neuville, est un stationnement autorisé pour vos activités hivernales ? Il existe, de plus, deux endroits sur le territoire où vous pouvez vous stationner en tout temps soit l'intersection du 2^e Rang et de la route 365 ainsi que celui du 2^e Rang et de la route Gravel.



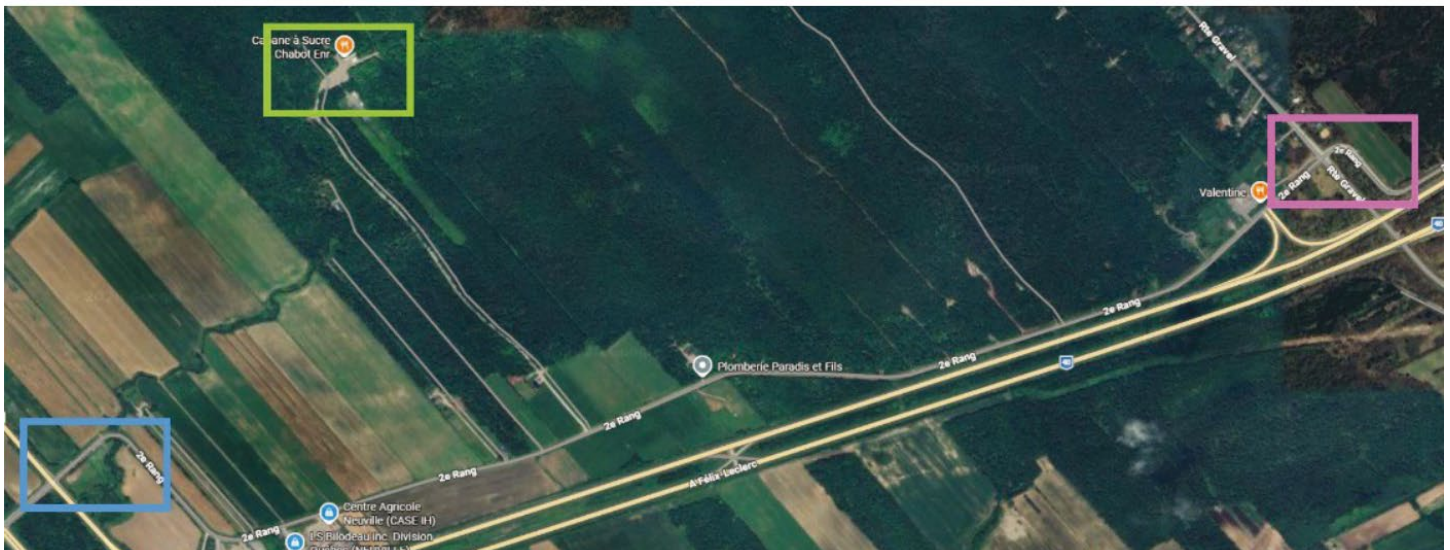
**Stationnement incitatif
Route 365/2^e rang**



**Stationnement incitatif
Cabane Chabot**



**Stationnement incitatif
Route Gravel/2^e rang**



ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET FOSSÉS : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ESSENTIELLE !

La Ville de Neuville rappelle aux propriétaires qu'il est essentiel de veiller au nettoyage des rives, cours d'eau et fossés situés sur leur terrain. L'accumulation de débris (branches, troncs, matières organiques, etc.) peut entraver l'écoulement de l'eau et causer des inondations ou de l'érosion lors de fortes pluies.

- 1. Observer :** Surveillez l'état des rives, des cours d'eau et des fossés après des vents forts, des périodes de fontes prolongées ou des pluies abondantes.
- 2. Retirer :** Retirer manuellement les débris, sans excaver ni modifier le lit d'écoulement et tout en préservant la végétation naturelle qui stabilise vos rives.
- 3. Préserver :** Agissez avec prudence pour respecter la végétation naturelle qui stabilise vos rives et protège les sols contre l'érosion.

Pour toute question ou demande travaux majeurs, contactez le service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Neuville.

Merci de votre collaboration !





Fraude ou pas ?



La ville n'autorise pas de sollicitation porte-à-porte.

Cependant certains citoyens, ont mandatés une compagnie pour l'achat et/ou l'inspection d'extincteur, il est possible que celle-ci repasse aux ans ou aux 6 ans, si c'est votre cas ou celui de l'ancien propriétaire de la maison ne soyez pas surpris, ils ont le droit, mais aucune obligation de votre part, vous pouvez les annuler en tout temps.

Si une compagnie passe chez vous pour l'inspection de vos extincteurs, il faut savoir une chose. Il n'est **pas obligatoire** d'en posséder dans une résidence familiale, ce qui veut dire que vous **n'êtes pas obligé** de les faire inspecter. Mais par exemple pour un extincteur à poudre ABC...



Par vous-même, vous pouvez...

1-Vous assurer que la goupil est en place et attaché d'origine.

2-Que la flèche pointe toujours dans la zone verte.

3-Que la buse n'est pas obstruée ou écrasée.

4-Assurez-vous de toujours le garder accroché sur son support bien à la vue. Au sol il finira par rouiller, son pire ennemi, celle-ci avec le temps amincira le métal et lui fera perdre sa pression interne(sera donc inefficace).

5- 1 à 2 fois par année, renversez-le et frappez le dessous de l'extincteur, la poudre avec le temps se compresse au fond et elle ne pourra pas sortir correctement au moment de vous en servir.

Malgré tout cela, après 6 ans, vos extincteurs à poudre, pourraient être moins efficaces voir inefficaces, car des petits amas compacts de poudre qui se seront formés malgré qu'ils aient été frappés annuellement, bloqueront dans le tube vers la sortie.

Donc oui, **mais sans obligation dans une maison**, il doit avoir une inspection interne et un changement de poudre après 6 ans (pour un extincteur ABC), vérifiez la date sur l'étiquette de votre extincteur ou embossée en dessous pour savoir s'il est dû.

Ex: ici 2022 donc remplissage en 2028



Ex: ici 2024 donc remplissage en 2030

Conseil: Dépendamment du format de votre appareil, vérifiez les prix entre un remplissage ou un neuf en spécial dans tout bon magasin grande surface (je ne conseil pas de faire remplir un extincteur avec un bec en plastique il perdra sa pression avec le temps, dû à la fragilité des matériaux).

Ne vous gênez pas pour communiquer avec moi pour en discuter ou **apprendre comment vous en servir!**

Julie St-Onge, préventionniste-pomprière (Neuville et Donnacona) 418-285-4811 poste 2: stonge@villededonnacona.com



CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Ouvert à tous!



DATE LIMITE : 10 JUILLET 2026

Pour plus de détails, consulter notre site internet en scannant le code QR

*Pour vendre, acheter ou investir, contactez-moi !
Pour connaître la valeur de votre propriété 📍*



Sébastien Audet
Courtier immobilier résidentiel

Saudet@viacapitale.com 418-806-3933



Éric Lortie
Arpenteur-Géomètre inc.

Éric Lortie, A.-G.



Membre de l'Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
GOA 1LO

Tél. : 418 285-3252
eric@lortieag.com

Neuville



CAMP DE JOUR

ÉTÉ 2026



Période d'inscriptions

20 avril au 15 mai 2026

Tous les détails sur le camp de jour



BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS

À la Bibliothèque Félicité-Angers, on vous invite à ralentir... et à profiter du moment.

Envie de sortir de la routine, de décrocher des écrans ou simplement de passer un agréable moment en bonne compagnie? La bibliothèque ouvre ses portes à toutes celles et ceux qui souhaitent venir profiter de ses activités libres.

Sur place, casse-tête et jeux de société sont à votre disposition pour un moment ludique, seul, en famille ou entre amis. Installez-vous à une table, laissez-vous prendre au jeu et partagez quelques éclats de rire. Vous préférez un moment plus tranquille? Feuillotez une revue, découvrez les dernières nouveautés ou plongez dans un bon livre, confortablement installé dans l'un de nos coins douillots.

Et pourquoi ne pas accompagner le tout d'un bon café? La bibliothèque est aussi un lieu de rencontre : on y échange, on y discute, on y tisse des liens. Les enfants jouent, les parents jasant et chacun y trouve son espace.

En mars, on célèbre le temps des sucres avec un joli bricolage de cabane à sucre!



Il est toujours temps d'emprunter un musée avec la carte MUSÉO, qui donne accès aux musées participants. Disponible jusqu'en mai 2026.



ORGANISMES ET VIE COMMUNAUTAIRE

LA ROUTE DES ARTS ET SAVEURS PORTNEUF



Les inscriptions pour l'année 2026 sont ouvertes ! Participez à l'événement le 19 et 20 septembre

Consultez les nouveautés pour cette année sur le site internet de l'événement et inscrivez-vous avec le forfait adapté. Merci pour votre participation!

Nouveau membre

Prévente
(26 fév-11 mars)
150\$ +tx

Régulier
(11 mars-31 mars)
175\$ +tx

Artiste, artisan·e, producteur·ice
non membre en 2025

Pour plus d'informations et vous inscrire :
routeartsetsaveurs.com/pages/espace-membres

Membre diffuseur

Prévente
(26 fév-11 mars)
250\$ +tx

Régulier
(11 mars-31 mars)
275\$ +tx

Entreprise ou organisme qui organise un marché public, gère une salle de spectacle ou un lieu d'exposition

Pour plus d'informations et vous inscrire :
routeartsetsaveurs.com/pages/espace-membres

Renouvellement

Prévente
(26 fév-11 mars)
110\$ +tx

Régulier
(11 mars-31 mars)
135\$ +tx

Artiste, artisan·e, producteur·ice
membre en 2025

Pour plus d'informations et vous inscrire :
routeartsetsaveurs.com/pages/espace-membres



DÉCLARATION DE REVENUS 2025

UN SERVICE OFFERT PAR LE HALO
(CONTRIBUTION VOLONTAIRE)



IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE VOUS DÉPLACER

Les bénévoles du Halo se rendent disponibles pour venir vous rencontrer.
VÉRIFIEZ VOTRE ADMISSIBILITÉ - SEUILS DE REVENUS MAXIMAUX SUGGÉRÉS

- Une personne seule 40 000 \$
- Un couple 55 000 \$

DOCUMENTS REQUIS

- vos feuillets de renseignements fiscaux
- vos relevés - vos reçus
- vos avis de cotisation de l'année précédente

C'est important, nos bénévoles ont besoin de ces renseignements pour compléter vos déclarations. Nous irons à votre rencontre aux dates ci-dessous.

Dates	Endroit	Heure
12 mars	Les Jardins Lambert, Donnacona	13h à 16h
16 mars	Les Appartements Ste-Jeanne, Pont-Rouge	13h à 16h
17 mars	Grondines - Vie Nouvelle	9h à 10h15
17 mars	Deschambault - Pavillon Cap Lauzon	10h30 à midi
18 mars	Neuville - Les Belles Marées	13h à 14h15
18 mars	Neuville - Maison L.P. Méthot	14h30 à 16h
19 mars	St-Basile - Pavillon des Jardins (342)	13h à 16h
20 mars	Donnacona - Le Sommet	14h à 16h
24 mars	Portneuf - Place Bellevue	13h à 14h30
24 mars	Portneuf - Sous mon toit	15h à 16h30
26 mars	Cap-Santé - Gérard Morisset	13h à 15h

Au plaisir de vous rencontrer !

La Licorne

LA MAISON DES JEUNES POUR LES MOINS JEUNES



La maison des jeunes pour les moins jeunes

Session de printemps 2026
du 30 mars au 5 juin



Préinscriptions
pour les membres actuels
16 mars, de 9h à 16h

Inscriptions
pour tous
17 au 25 mars, de 9h à 16h

Pour nous joindre

 418 285-2935 poste 6

 lalicorne@lehalo.ca

 152, rue Notre-Dame, Donnacona QC G3M 1G4

Pour consulter la programmation

 entraidecommunautaire.lehalo.ca/la-licorne/

 facebook.com/LaLicorne152

CLINIQUE DENTAIRE JEAN-FRANÇOIS PAQUIN

DENTISTERIE ET IMPLANTOLOGIE



D^r Jean-François Paquin

D^r Andrée Morasse

D^r Andréanne Roy

D^r Nguyen-Thanh Tran

Nous sommes très heureux d'accueillir D^r Nguyen-Thanh Tran, dentiste généraliste, au sein de notre équipe!



NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS

- Restauration céramique 1 séance « Cerec »
- Service de chirurgie en implantologie
- Dentisterie générale et esthétique
- Radiographie numérique 3d
- Couronnes, ponts, prothèses - blanchiment zoom 1 séance
- Service d'orthodontie invisible « Invisalign »

cliniquedentaire@jeanfrancoispaquin.com | 418 878-6000

Carrefour St-Augustin | Édifice Metro GP, 2^e étage
278, route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2C5



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE

La Société d'histoire tiendra à l'Église, le vendredi 24 avril à 19 heures, son assemblée générale annuelle. À cette occasion, à 19h45, une conférence gratuite pour tous sera donnée sur le rôle important de l'Intendant Jean Talon au sein du développement de la Nouvelle-France et de Neuville. Il a contribué grandement à la venue des Filles du Roy en compagnie d'Anne Gasnier, épouse de Jean Bourdon 1^{er} Seigneur de Neuville. Voici un bref détail de la conférence.

Jean Talon, « l'incomparable intendant » de la Nouvelle-France

Né en Champagne en 1626, puis éduqué à Paris, Jean Talon est nommé intendant de la Nouvelle-France à un moment crucial du développement de la jeune colonie. Au cours de ses deux mandats, entre 1665 et 1672, Talon s'occupera notamment de soutien aux opérations militaires, de peuplement, de développement économique, d'administration de la justice et d'exploration du territoire. À l'occasion du 400^e anniversaire de naissance de cette importante figure de notre histoire, cette conférence permettra de mieux connaître le parcours personnel et professionnel de celui que la supérieure des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec a surnommé « l'incomparable intendant ».

Catherine Ferland est historienne, conférencière, autrice et éditrice. Après un parcours universitaire classique l'ayant menée jusqu'au postdoctorat, a choisi d'investir l'espace public : elle intervient régulièrement à la radio et à la télévision, en plus d'écrire pour une dizaine de revues et journaux. Plusieurs de ses ouvrages se sont mérités des prix. Tout en poursuivant librement ses recherches, cette historienne agit comme experte auprès de musées, productions télévisuelles, compagnies artistiques, entreprises privées et organismes publics. Elle est également éditrice chez Septentrion, où elle dirige la collection « Aujourd'hui l'histoire ».

Par ailleurs, nous vous rappelons que notre local au Presbytère est ouvert les mardis et jeudis, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, et le mercredi, de 13h30 à 16h30. N'hésitez pas à consulter notre site Internet qui indique les activités à venir : www.histoireneuville.com et à nous écrire par courriel histoireneuville@globetrotter.net pour tout renseignement ou adhésion.

Au plaisir de vous voir et de parler d'histoire.

Pierre Gagné
Société d'Histoire de Neuville

CLUB FADOQ – L'OASIS DE NEUVILLE
ACTIVITÉS POUR MARS, AVRIL, MAI 2026

Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

Les activités suivantes se poursuivront en mars, avril et mai :

Viactive le mardi salle des Fêtes : jusqu'au 7 avril;

Les cartes et le bridge le mardi salle des fêtes : jusqu'au 28 avril;

Le bridge le vendredi presbytère : jusqu'au 1 mai;

Initiation au bridge le mercredi : jusqu'au 26 mars;

Peindre ensemble le mardi pavillon du Marais : jusqu'au 28 avril;

Atelier écriture le mercredi pavillon du Marais : jusqu'au 9 avril;

Les quilles à Donnacona salon Futura : jusqu'au 30 avril.

Évènements à venir en mars, avril, mai :

Soirée de danse le 14 mars à la salle des Fêtes 19h30 : cartes en vente \$15.00

Party de sucre à la Cabane Chabot le 10 avril 12h00 : cartes en vente \$40.00

Souper de clôture de la saison : le samedi 3 mai à 18 heures à la salle des Fêtes

Assemblée générale annuelle : le mardi 6 mai à 10 heures à la salle des Fêtes

Pour devenir membre du club, le coût de la carte est de 30\$ pour un an et de 55\$ pour deux ans, elle vous donne droit à une multitude de rabais.

Claude Trépanier, président
Club FADOQ – L'Oasis de Neuville
418 876-2692

CERCLE DES FERMIERES



Notre centenaire étant derrière nous, la création et l'homologation de notre tartin étant complété, nous sommes de retour à nos activités régulières.

Les Fermières actives confectionnent de magnifiques pièces que ce soit au tricot, tissage ou couture, celles-ci sont conçues avec doigté, c'est de L'ART.

L'ART a des effets positifs sur notre santé physique et mentale, c'est connu et prouvé! Sachez que s'adonner à une activité artistique ou simplement contempler une œuvre d'art fait baisser notre taux de cortisol (hormone du stress) et constitue un formidable exercice de méditation. L'art, sous toutes ses formes, améliore les fonctions cognitives et contribue à diminuer les symptômes d'anxiété et de dépression. Il peut aussi nous rendre plus intuitif et créatif, augmenter le ressenti de nos émotions positives et ainsi booster notre estime de soi. L'article inspiré de la revue « Vita Beata » de Christine Michaud.

Victor Hugo disait : « L'art, c'est le reflet que renvoie l'âme humaine éblouie de la splendeur du beau. »

Donc, voici quelques photos des magnifiques confections de nos Fermières.

Si vous avez envie de rejoindre notre Cercle et de participer, venez nous voir à notre local situé au 912, route 138, Neuville les lundis après-midi dès 13 h, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Claire Dubois, vice-présidente

Diane Rochette, conseillère aux communications





RETOUR SUR LE MOIS DE FÉVRIER À LA MDJ

8 février : Activité d'autofinancement et Super Bowl

Nous avons emballé vos épicereries en cette journée festive du Superbowl. Un grand merci au Maxi Donnacona de nous avoir accueillis et à tous ceux et celles qui nous ont encouragés. Grâce à votre générosité, un montant de 720 \$ a été amassé afin d'aider les jeunes à défrayer les coûts de leurs activités. Cette expérience a également permis aux jeunes de développer de belles compétences et habiletés liées au travail et au service à la clientèle.



13 février : Sortie aux petits poissons des chenaux

Nous avons passé une très belle soirée à Sainte-Anne-de-la-Pérade ! Un classique pour certains et une première expérience pour d'autres, qui leur a donné envie de pêcher cet été !

14 février : célébration de la Saint-Valentin

Pour souligner la Saint-Valentin, les jeunes ont préparé des chocolats de style Dubaï, un véritable délice apprécié de tous ! La soirée s'est poursuivie avec un atelier ludique sur les différentes perceptions de chacun lorsqu'il est question de relations amoureuses. Une activité à la fois amusante et réfléchie qui a mené à de belles discussions de groupe.



20 février : Atelier culinaire avec M. Vincent Caron

Suite à la proposition de M. Caron, nous l'avons accueilli à la MDJ pour cuisiner de délicieuses pizzas. Cette visite a été une belle occasion pour les jeunes de s'exprimer, de poser leurs questions et de partager leur réalité quotidienne, tout en découvrant davantage le rôle d'un député et l'importance de l'engagement citoyen.

Nous remercions M. Caron pour sa visite et son intérêt envers les jeunes de notre communauté !



POUR NOUS JOINDRE OU POUR TOUTES INFORMATIONS :

📍 786 rue des Érables, Neuville

☎ 418-876-1030

✉ equipe.mdjn@hotmail.com

🌐 <https://mdjneuville.com>

📷 [mdj_bgc_neuville](https://www.instagram.com/mdj_bgc_neuville)

📘 MDJ BGC Neuville



Simon Sheehy

Maire

ssheehy@ville.neuville.qc.ca



Danny Delisle
Conseiller siège n°1

- Comité finances
- Comité de démolition
- Sécurité publique et incendie

ddelisle@ville.neuville.qc.ca



Luc Delisle
Conseiller siège n° 2

- Comité finances
- Famille, aînés et politiques sociales
- Représentant à l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf
- Table de concertation des aînés de Portneuf

ldelisle@ville.neuville.qc.ca



Anne-Sophie Paquet
Conseillère siège n° 3

- Mairesse suppléante
- Comité consultatif en urbanisme
- Sécurité routière
- Comité loisirs, culture et vie communautaire
- MRC de Portneuf (substitut)

aspaquet@ville.neuville.qc.ca



Lauriane Nadeau
Conseillère siège n°4

- Comité loisirs, culture et vie communautaire
- Famille, aînés et politiques sociales
- Comité de démolition

lnadeau@ville.neuville.qc.ca



Geneviève Delisle
Conseillère siège n°5

- Comité consultatif en urbanisme
- Travaux publics
- Comité de démolition

gdelisle@ville.neuville.qc.ca



Luc Bertrand
Conseiller siège n° 6

- Travaux publics
- Sécurité publique et incendie
- Sécurité routière
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (substitut)

lbertrand@ville.neuville.qc.ca

230, rue du Père-Rhéaume
Neuville (Québec) GOA 2R0

Téléphone :

418 876-2280

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca

Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Pour communiquer avec les services et locaux municipaux, composez le 418 876-2280 et faites le numéro de poste.

Loisirs et culture	poste 225
Urbanisme et environnement	poste 223
Travaux publics	poste 228
Finances	poste 221
Sécurité incendie	418 285-4811
Urgence travaux publics	418 564-4851
SPA de Québec	418 527-9104

Bibliothèque Félicité-Angers

418 876-2280, poste 301

La bibliothèque est ouverte selon l'horaire suivant, à l'exception des jours fériés :

Lundi au vendredi :	13 h à 15 h 30
Lundi et mercredi :	18 h 30 à 20 h 30
Mardi :	10 h à 12 h
Samedi :	9 h à 12 h

Horaire de l'hôtel de ville

Lundi, mardi et jeudi :	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi :	8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30
Vendredi :	8 h à 12 h

PRÉVENTION DU SUICIDE

1 866 277-3553

Aide de proximité

Maison des jeunes de Neuville	418 876-1030
Les Trouvailles de Line	
Comptoir	418 876-3061
Organisme de bienfaisance	418 909-3071
Société d'histoire	418 876-0000

À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée : Mardi 7 avril 2026

Date de parution : Mardi 21 avril 2026

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité.

Neuville

Matinée de Pâques

SAMEDI 4 AVRIL - 10H À 12H

SALLE DES FÊTES

Fermette
Chasse de cocos
Mascottes
Atelier 0-5 ans
Jeu gonflable
Maquillage
Bricolage
Prix chocolatés

